

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La députée de Verdun a déposé à l'Assemblée nationale trois pétitions demandant au gouvernement du Québec et au ministre de l'Éducation de faire connaître le lieu qu'ils envisagent pour la construction de la troisième école primaire de L'Île-des-Sœurs, de même que l'échéancier pour cette construction.

D'abord, je tiens à vous dire que je suis conscient des besoins criants en espace dans certains secteurs du Québec, et notamment à L'Île-des-Sœurs. Mon ministère travaille activement à offrir à l'ensemble des élèves du Québec des écoles distinctives, fonctionnelles, évolutives et durables, favorisant les apprentissages ainsi que le développement du plein potentiel de chacun. D'ailleurs, les investissements en éducation aux derniers plans québécois des infrastructures reflètent bien cette priorité gouvernementale.

Le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys présente un important déficit d'espace au primaire et au secondaire, lequel est reconnu par le ministère de l'Éducation pour ce qui est de l'arrondissement Verdun de la Ville de Montréal. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un projet de construction d'une école primaire-secondaire à L'Île-des-Sœurs est inscrit au plan québécois des infrastructures.

Ce projet suit les étapes rigoureuses prévues à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. Le projet se trouve actuellement à l'étape de la planification et des travaux de conception avec plans et devis se poursuivent sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures, dans le but de produire un dossier d'affaires dans les meilleurs délais.

Je vous confirme que d'importants efforts sont déployés, de concert avec tous les acteurs concernés de près ou de loin, afin de mener à bien ces projets de nouvelles écoles dans des conditions optimales et de répondre aux divers besoins.

Devant la rareté des terrains observée sur le territoire visé pour ce projet, il est nécessaire d'innover afin d'établir une stratégie permettant d'implanter les infrastructures scolaires requises. Ainsi, le Ministère a entamé des démarches de partenariat auprès de certains acteurs du milieu partageant une vision commune du développement afin de trouver des solutions satisfaisantes.

Nous vous assurons que nos énergies convergent toutes vers le succès du projet d'école primaire-secondaire à L'Île-des-Sœurs. Ce dernier constituera, à terme, un atout précieux pour toute la collectivité environnante.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean-François Roberge